

INSTRUCTIONS DE COURSE DERIVEURS

AS Vaurien Trophée Ile-de-France,

CYVIA

5C

28-09-2025

Chemin des 3 sources L'Isle-Adam 95290

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*. Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est à l'intérieur du clubhouse

CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

SIGNAUX FAITS A TERRE

Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé le toit du club-house. Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 60 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

Dates des courses :

Date	Classe	Classe
28-09-2025	Vaurien	Intersérie

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **11H**.

[NP] Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont **pavillon Laser ou Vaurien**.

ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

LES PARCOURS

Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont accrochées au balcon du clubhouse.

MARQUES

voir dernière page ou annexes

ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

LE DEPART

La ligne de départ sera entre le mât arborant Sur le toit du clubhouse et celui sur la berge opposée

[DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

[DP] [NP] Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée est la même que la ligne de départ

SYSTEME DE PENALITE

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intersérie ou groupes temps compensé)
toutes	20 minutes	40 minutes	40 minutes

Les bateaux ne finissant pas **20 minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)

Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

DEMANDES D'INSTRUCTION

Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 15 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans le clubhouse.

Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partie ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans le clubhouse. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

[DP] Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

CLASSEMENT

3 courses doivent être validées pour valider la compétition.

Courses retirées

(a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **quatre** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

REGLES DE SECURITE

[DP] [NP] Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place

[DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

REPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

[DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

[DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

[DP] Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

[DP] Un bateau doit être conforme aux règles **75 minutes** avant son signal d'avertissement.

BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont les bateaux de sécurité à moteur(orange).

ACCOMPAGNATEURS

[DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

[DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

PRIX

Des prix seront distribués comme décrits dans l'avis de course

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Serge Barbe

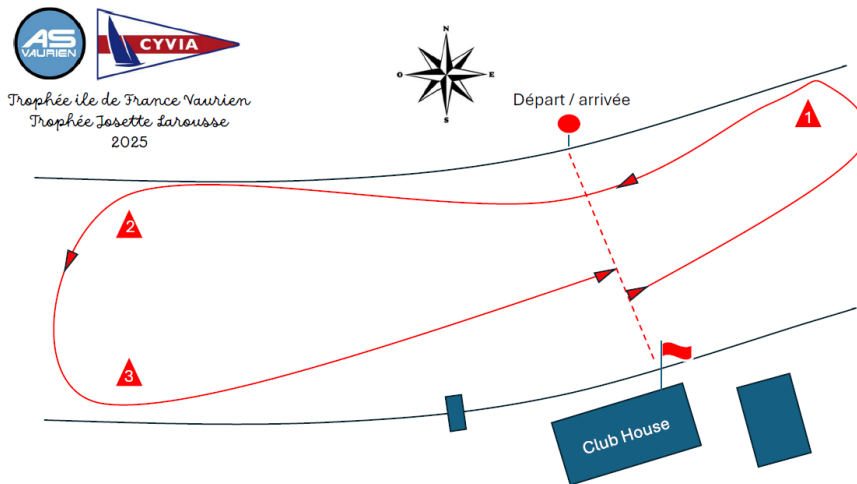
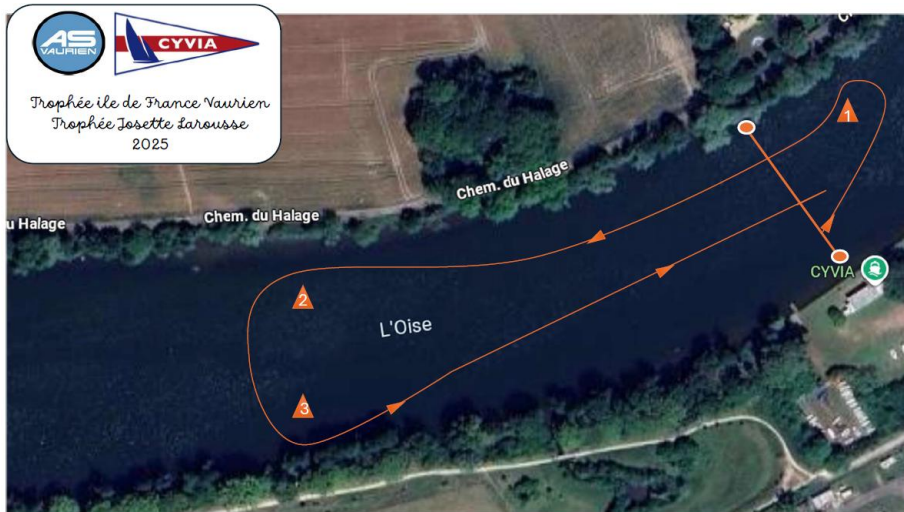
Président du comité technique :

Président du jury : Kevin Rynne

ZONES DE COURSE



PARCOURS



28 septembre 2025

